



LE C3D UNE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE CITOYENNE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Conseil de développement durable du Grand Nancy (C3D) est une instance autonome de démocratie participative et collaborative, présidée depuis 2021 par Marie Blanchard et Dominique Valck.

C'est un lieu de co-construction des politiques publiques : un espace pour faire entendre la parole citoyenne et éclairer les élus sur l'ensemble des sujets en lien avec les compétences de la Métropole (mobilités, déchets, transitions, alimentation...). Institués par la loi, les Conseils de développement sont obligatoires dans les groupements de communes de plus de 50 000 habitants.

Au Grand Nancy il est composé d'une assemblée paritaire de 110 membres bénévoles, représentatifs de la société civile grand nancéenne dans toute sa diversité, des citoyens, habitant ou travaillant dans l'une des 20 communes. Les conseillères et conseillers sont désignés pour un mandat de 6 ans renouvelable à mi-mandat.

Pour en savoir plus : <https://conseildedeveloppementdurable.grandnancy.eu>



Atelier du C3D à la Métropole du Grand Nancy